

FICHE

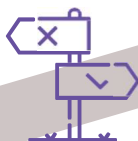
FORMATION

Diplôme Universitaire RÉFÉRENT HANDICAP

Devenez un acteur clé de l'insertion
professionnelle des personnes
en situation de handicap



2026-2027



Formation professionnalisante diplômante ou qualifiante (au
choix) en présentiel et distanciel



Inscription jusqu'au 31 octobre

Responsable pédagogique : Karine Gros, Maître de Conférences HDR, Titulaire de la Chaire
Handicap, Emploi et Santé au travail (UPEC)

Responsable des études et des examens : Carine Radian, Docteur ès
Sciences Economiques, salariée ENGIE SA en mécénat de compétences auprès de la Chaire

Marraine d'honneur : Marie-Anne Montchamp, ancien Ministre

Après 12 promotions,
le DU innove et vous propose de vous
inscrire au choix :

- au parcours généraliste
- ou à l'un des 3 nouveaux
parcours de spécialité :

1. Parcours *généraliste* : **Secteur privé,
fonctions publiques, secteur associatif**
2. Parcours de *spécialité* : **Référent
handicap en CFA**
3. Parcours de *spécialité* : **Référent
handicap en Outre-mer**
4. Parcours de *spécialité* :
**Accompagnement des personnes avec
TND**

UPEC
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

FACULTÉ
DE SANTÉ



Un enjeu de société, une mission stratégique

Face aux défis de l'égalité des chances, de la qualité de vie au travail et de la performance inclusive, les organisations ont besoin de professionnels formés, capables de piloter une politique handicap cohérente, éthique et opérationnelle.

- ✓ **Le Référent Handicap est aujourd'hui un acteur essentiel des dynamiques de transformation sociale et managériale.**



10 jours de formation en présentiel ou distanciel

4 blocs de compétences

1 stage (35h) professionnalisant

1 colloque

+ de 800 référents handicap formés

11 ans d'expertise

Une formation universitaire ancrée dans les réalités de terrain

Une formation pluridisciplinaire : droit, ressources humaines, santé au travail, ergonomie, psychologie, sociologie...

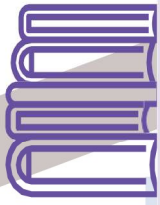
Une formation professionnalisante : études de cas, ateliers de pratiques formalisées, interventions d'experts pluriprofessionnels, mises en situation, projets collectifs...

En blocs de compétences : selon une gradation professionnalisante

Adaptée à votre contexte : séances spécifiques selon le secteur d'activité (privé, public, associatif)

4 OUVRAGES A FORTE VALEUR AJOUTEE, CONÇUS PAR L'EQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE DES FORMATEURS POUR UNE PROFESSIONNALISATION CONCRETE ET IMMEDIATEMENT MOBILISABLE





Contenus pédagogiques

Parcours 1 : secteur privé, fonction publique, secteur associatif

4 blocs de compétences

Bloc 1 - Élaboration du diagnostic d'une situation de handicap dans son environnement

Objectif : Comprendre la singularité de chaque situation de handicap pour mieux agir

✓ **Compétences développées :**

- Identifier, analyser et mesurer les paramètres d'une situation de handicap afin d'en mesurer les effets et de repérer les obstacles et les leviers d'action
- Analyser et évaluer les besoins afin de proposer des aménagements adaptés et raisonnables

Bloc 2 - Mise en œuvre d'une politique handicap au sein d'une organisation

Objectif : Passer du discours aux actes pour transformer durablement la culture de l'organisation

✓ **Compétences développées :**

- Définir les objectifs et élaborer la stratégie de la politique handicap au regard de la stratégie de l'organisation et des besoins des personnes en situation de handicap
- Mettre en place un plan d'actions et communiquer sur le plan d'actions auprès de tous les acteurs de l'organisation, pour les mobiliser autour d'une culture handicap commune

Bloc 3 - Accompagnement de la personne en situation de handicap dans son parcours professionnel ou de formation

Objectif : Garantir l'accessibilité de chaque étape du parcours des personnes en situation de handicap.

✓ **Compétences développées :**

- Identifier les aménagements nécessaires en fonction des besoins spécifiques
- Mettre en œuvre des solutions réalistes pour assurer la continuité du parcours professionnel ou de formation
- Mobiliser les outils et dispositifs existants pour sécuriser les transitions

Bloc 4 - Mobilisation des ressources, des acteurs internes et d'un réseau de partenaires dans le champ du handicap

Objectif : Construire un écosystème coopératif au service de l'insertion et du maintien en emploi.

✓ **Compétences développées :**

- Constituer et animer une équipe pluriprofessionnelle pour garantir la cohérence des actions
- Sensibiliser, former et engager les collectifs de travail en tant qu'acteurs de l'insertion
- Créer et piloter un réseau de partenaires locaux pour mutualiser les expertises et moyens



Contenus pédagogiques

Parcours 2 : Référent handicap en CFA

4 blocs de compétences

ATOUT : le CFA 94 – CMA IDF
peut accueillir des stagiaires !

Bloc 1 - Diagnostic d'une situation de handicap dans le contexte CFA /alternance

Objectif : Comprendre la singularité de la situation de handicap d'un apprenti pour sécuriser son parcours en alternance

✓ **Compétences développées :**

- Conduire l'accueil et le recueil d'informations utiles (confidentialité, consentement) et analyser la situation de l'apprenti en alternance (CFA/entreprise)
- Évaluer les besoins et proposer des aménagements raisonnables (pédagogie, organisation, évaluations, poste en entreprise) pour sécuriser le parcours

Bloc 2 - Mise en œuvre d'une politique handicap au sein d'un CFA

Objectif : Structurer une démarche handicap opérationnelle et durable au service de l'inclusion des apprentis

✓ **Compétences développées :**

- Définir une stratégie handicap du CFA et des procédures opérationnelles (repérage, demande d'aménagement, suivi, alertes, prévention des ruptures)
- Déployer un plan d'actions et mobiliser les équipes du CFA et les entreprises partenaires (sensibilisation, accessibilité pédagogique et numérique, amélioration continue)

Bloc 3 - Accompagnement de l'apprenti en situation de handicap tout au long de l'alternance

Objectif : Garantir l'accessibilité de chaque étape du parcours de l'apprenti en CFA et en entreprise.

✓ **Compétences développées :**

- Co-construire et piloter un plan d'accompagnement individualisé de l'apprenti (objectifs, aménagements, réévaluations)
- Mettre en œuvre des solutions réalistes en CFA et en entreprise pour assurer la continuité du parcours (adaptations pédagogiques, organisation, sécurité, tutorat)
- Mobiliser les outils, dispositifs et partenaires pour sécuriser les transitions et prévenir les ruptures (changement d'entreprise, examens/certification)

Bloc 4 - Mobilisation des ressources, des acteurs internes et du réseau de partenaires (CFA / entreprise / territoire)

Objectif : Construire un écosystème coopératif au service de la réussite et du maintien en formation des apprentis.

✓ **Compétences développées :**

- Constituer et animer une équipe pluriprofessionnelle au CFA et clarifier les rôles avec les acteurs de l'alternance (formateurs, coordination, entreprise)
- Sensibiliser, former et engager les collectifs (CFA et entreprises) autour d'une culture inclusive et de pratiques d'accueil adaptées
- Créer et piloter un réseau de partenaires territoriaux (acteurs handicap/emploi/insertion) pour mutualiser expertises, ressources et aides mobilisables



Contenus pédagogiques

Parcours 3 : Référent handicap en Outre-mer

4 blocs de compétences

ATOUT : Pas de déplacement à l'Université Paris-Est Créteil !

Le présentiel du bloc 1 est assuré par les formateurs
sur le territoire ultramarin. Les autres blocs, en distanciel !

Bloc 1 - Élaboration du diagnostic d'une situation de handicap dans les contextes ultra-marins

Objectif : Comprendre la singularité de chaque situation de handicap en tenant compte des réalités territoriales ultra-marines pour mieux agir

✓ **Compétences développées :**

- Identifier, analyser et mesurer les paramètres d'une situation de handicap en intégrant les contraintes spécifiques des Outre-mer (éloignement, accessibilité, contexte socio-économique...) afin d'en repérer les obstacles et les leviers d'action.
- Analyser et évaluer les besoins afin de proposer des aménagements adaptés et raisonnables, compatibles avec les ressources locales et les enjeux de continuité territoriale

Bloc 2 - Mise en œuvre d'une politique handicap adaptée aux territoires d'Outre-mer

Objectif : Passer du cadre national aux actes pour déployer une politique handicap opérationnelle et réaliste dans les Outre-mer

✓ **Compétences développées :**

- Définir les objectifs et élaborer la stratégie de la politique handicap en tenant compte des déclinaisons locales, de la continuité territoriale et des besoins des personnes en situation de handicap
- Mettre en place un plan d'actions adapté et communiquer auprès de tous les acteurs (équipes, entreprises, partenaires) pour mobiliser autour d'une culture handicap commune

Bloc 3 - Accompagnement de la personne en situation de handicap dans son parcours professionnel ou de formation en Outre-mer

Objectif : Garantir l'accessibilité de chaque étape du parcours malgré les contraintes territoriales (éloignement, mobilité, accès aux services).

✓ **Compétences développées :**

- Identifier les aménagements nécessaires en fonction des besoins spécifiques et des contraintes d'accès aux ressources (soins, aides, équipements, services).
- Mettre en œuvre des solutions réalistes (organisation, distanciel, coordination multi-sites) pour assurer la continuité du parcours professionnel ou de formation : déployer des solutions numériques inclusives (outils collaboratifs accessibles)
- Mobiliser les outils, dispositifs et partenaires locaux/nationaux pour sécuriser les transitions et prévenir les ruptures

Bloc 4 - Mobilisation des ressources, des acteurs internes et d'un réseau de partenaires dans les territoires ultra-marins

Objectif : Construire un écosystème coopératif territorial au service de l'insertion et du maintien en emploi, en optimisant les ressources disponibles.

✓ **Compétences développées :**

- Constituer et animer une équipe pluriprofessionnelle (y compris à distance) pour garantir la cohérence des actions
- Sensibiliser, former et engager les collectifs de travail et les entreprises en tant qu'acteurs de l'inclusion
- Créer et piloter un réseau de partenaires locaux, régionaux et nationaux pour mutualiser les expertises, moyens et pratiques.

Pour les référents handicap et les Professionnels de l'éducation, de l'accompagnement et de l'animation intervenant auprès d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes avec TND

Bloc 1 - Élaboration du diagnostic et compréhension d'une situation de TND dans ses environnements

Objectif : Comprendre et distinguer les TND (nosographie, étiologie) et la singularité de chaque profil pour mieux agir

✓ **Compétences développées :**

- Identifier, distinguer et caractériser les principaux TND (dont l'autisme) afin d'en mesurer les effets sur la communication, le comportement, la cognition et les apprentissages
- Analyser le fonctionnement sensoriel et les besoins de la personne afin de proposer des aménagements adaptés et raisonnables (environnement, supports, consignes, rythme, outils)

Bloc 2 - Mise en œuvre d'une démarche d'accessibilité et d'inclusion des personnes avec TND au sein d'une organisation

Objectif : Passer des connaissances aux actes pour transformer durablement les pratiques d'accompagnement et la culture d'inclusion (scolaire, périscolaire, loisirs, médico-social).

✓ **Compétences développées :**

- Définir les objectifs et élaborer la stratégie d'accompagnement TND au regard des missions de la structure et des besoins des enfants, adolescents et jeunes adultes avec TND
- Mettre en place un plan d'actions (repérage, accessibilité aux apprentissages, prévention des situations-problèmes) et communiquer auprès de tous les acteurs pour mobiliser autour d'une culture commune

Bloc 3 - Accompagnement de la personne avec TND dans son parcours de scolarisation, de loisirs et de formation

Objectif : Garantir l'accessibilité aux apprentissages et la continuité du parcours dans les différents lieux de vie (crèche, école, périscolaire, centre de loisir, colonie de vacances).

✓ **Compétences développées :**

- Construire un accompagnement individualisé fondé sur l'évaluation fonctionnelle, le profil sensoriel, les forces, les intérêts et les modalités de communication
- Mettre en œuvre des démarches pédagogiques et éducatives adaptées (structuration, supports visuels, communication alternative/augmentée, autonomie, prévention et gestion des comportements-défis)
- Mobiliser les prises en charge rééducatives actuelles et les dispositifs existants (coordination, PPS/PAI, AESH, ESS, médico-social) pour sécuriser les transitions

Bloc 4 - Mobilisation des ressources, des acteurs internes et d'un réseau de partenaires dans le champ des TND

Objectif : Construire un écosystème coopératif au service de l'inclusion, de la scolarisation et du respect des besoins des personnes avec TND.

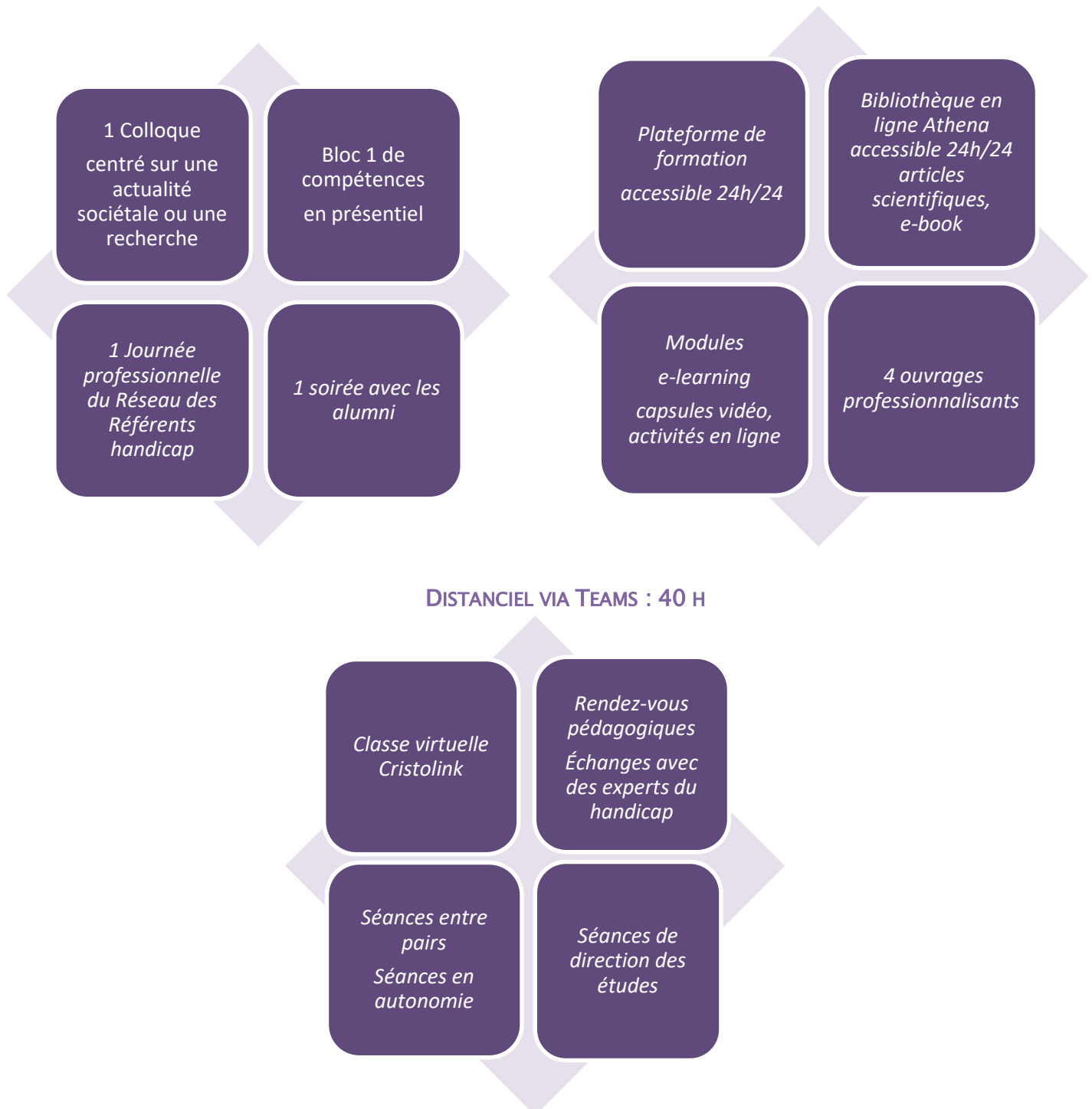
✓ **Compétences développées :**

- Constituer et animer une équipe pluridisciplinaire (pédagogique, éducative, médico-sociale) pour garantir la cohérence des actions
- Sensibiliser, former et engager les professionnels (écoles, garderies, centres de loisirs/vacances, périscolaire) pour intervenir dans le respect de la personne et de ses besoins
- Créer et piloter un réseau de partenaires (familles, MDPH, Éducation nationale, CRA, professionnels de santé et rééducateurs, associations) pour mutualiser les expertises et ressources.

Modalités pédagogiques

PRESENTIEL : 35 H

TRAVAIL EN AUTONOMIE
VIA LA PLATEFORME CRISTOLINK 40 H



Stage (présentiel ou hybride) : 35 h à 3 mois

Le CFA 94 peut accueillir en stage les inscrits au parcours Référent handicap en CFA !

Examens (pour les étudiants inscrits en diplômant)

1 écrit réflexif (blocs 1, 2 et 3) + 1 étude de cas (bloc 4)

Vous êtes...

- Salarié/salariée du secteur privé et aux personnels du secteur public ou para- public (Éducation nationale, universités, hôpitaux, collectivités, centres de formation, associations...)
- Responsable ressources humaines
- Référent/ référente handicap, Chargés/ chargées de mission handicap
- Chargé/ chargée d'accueil ou d'accompagnement
- Référent/ référente RSO/ RSE/RSU diversité
- Responsable insertion professionnelle
- Travailleur social
- Manager
- Directeur/directrice d'entreprise
- Etudiant/étudiante, demandeur d'emploi intéressé par une formation sur la politique de gestion du handicap
- Aidant familial,
- Personnel enseignant de la maternelle à l'enseignement supérieur. (EAFP)
- Médecin scolaire (EAFP), Psychologue scolaire (EAFP), CPE (EAFP)
- AESH
- Educateur
- Associations ayant pour objet social l'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes autistes
- Association de vacances et loisirs
- Personnels municipaux en charge des garderies scolaires, des centres de loisir et de vacances
- Personne motivée par le sujet.

Contactez-nous !
Inscrivez-vous ! Rejoignez-nous !

Vous êtes...

✓ **une entreprise privée ou un organisme public**
et vous souhaitez que l'on forme plusieurs ou l'ensemble de vos référents handicap, en une année ou sur plusieurs années ?

Contactez-nous !
Et bénéficiez de tarifs privilégiés !

Ces 6 dernières années, des organisations, telles que **le Ministère de la Justice, le Ministère des Armées, le Ministère de la Santé, le Ministère des finances et l'entreprise Thales** se sont adressées à nous pour que **nous formions** leurs référents handicap.

Choisissez votre parcours et venez et développez vos compétences pour

- **Accueillir et accompagner des personnes en situation de handicap ou avec des besoins spécifiques**, en mobilisant des outils et des pratiques adaptés à la diversité des contextes (professionnels, éducatifs, sociaux).
- **Concevoir, mettre en œuvre et faire vivre des démarches inclusives**, qu'il s'agisse de politiques handicap, de dispositifs d'accompagnement ou de pratiques d'accessibilité.
- **Agir au sein d'équipes et d'environnements pluriprofessionnels**, en favorisant la coopération, la coordination des acteurs et la qualité des parcours.



NOTRE ATOUT

une équipe pluriprofessionnelle d'experts

Universitaires spécialistes de formation, d'insertion professionnelle des personnes handicapées, ou de droit : Université Paris-Est-Créteil, Institut Santé-Travail Paris-Est, Université Paris 8 Saint-Denis, INSEI...

Acteurs spécialistes de l'insertion et du maintien dans l'emploi : Réseau GESAT, France Travail/ Cap Emploi, Missions locales...

Acteurs institutionnels territoriaux : DRIETS, AGEFIPH, FIPHP, ARS, MDPH...

Acteurs de soins de suite et de réadaptation: La Fagerh, ESPO/ ESRP

Entreprises privées et organismes publics : Directeurs missions handicap Thales, Microsoft, EAN ESAT, Ministères...

Associations de personnes handicapées

Des experts, responsables des différents parcours :
Carine Radian (PhD, ENGIE SA, diplômée du DU)
Catherine Nizet (MDPH), Patrick Binisti (Parcours TND)
Catherine Salomon (Experte Outre-Mer, diplômée du DU)
Alumni du DU Référent handicap en Outre-mer
CFA 94 – CMA IDF



Calendrier pédagogique

BLOC 1 DE COMPETENCES

Ateliers réflexifs, ateliers de pratiques formalisées et études de cas (2 jours) <i>pour connaître les dates du bloc 1 du parcours « Référent handicap en Outre-mer » nous contacter</i>	Lundi 16 et mardi 17 novembre 2026 de 9h à 17h (ou 18h) <i>(pour les parcours Généraliste, TND et CFA)</i>	Présentiel (Université Paris-Est Créteil)
Colloque SEEPH : Démystifier et agir pour l'emploi de toutes et de tous : les contributions Recherche et Formation de la Chaire Handicap, Emploi et Santé au travail + remise des diplômes aux lauréats de la promotion 12	Mercredi 18 novembre 2026	Présentiel (Ile de France)

BLOC 2 DE COMPETENCES

Ateliers réflexifs, ateliers de pratiques formalisées et études de cas (2 jours)	Lundi 14 et mardi 15 décembre 2026 journée	Distanciel
--	--	------------

BLOC 3 DE COMPETENCES

Ateliers réflexifs, ateliers de pratiques formalisées et études de cas (2 jours)	Lundi 11 et mardi 12 janvier 2027 journée	Distanciel
--	---	------------

BLOC 4 DE COMPETENCES

Ateliers réflexifs, ateliers de pratiques formalisées et études de cas (2 jours)	Lundi 1 ^{er} et mardi 2 février 2027 journée	Distanciel
--	---	------------

EXAMENS DES BLOCS DE COMPETENCES ET JOURNEE PROFESSIONNELLE

Examen Bloc 4 : étude de cas (oral)	Lundi 22 mars 2027 journée / date mars à déterminer pour Outremer	Présentiel (UPEC)
Examen Blocs 1, 2 et/ou 3 : écrits réflexifs (écrit)	Mardi 23 mars 2027 matin	Présentiel (UPEC)
8 ^{ème} Journée et Soirée Professionnelle du Réseau des promotions des DU de la Chaire Handicap, Emploi et Santé au Travail	Mardi 23 mars 2027 après-midi et soir	Présentiel (Ile de France)
Examen : Rattrapage (modalités précisées en mai)	Fin mai ou courant juin 2027	Distanciel

INFORMATIONS DIVERSES

Inscription à la formation diplômante (avec passage par les examens en vue d'obtenir le DU) : Pré-requis niveau Bac+2 ou VAPP si pas niveau Bac+2 à demander à diu-referenthandicap@u-pec.fr

Pour une inscription à la formation qualifiante (sans passage par les examens et sans obtention du DU) à des blocs de compétences : aucun pré-requis

Pour tout aménagement de formation ou d'examen : prendre rendez-vous dès inscription avec le Service de Santé Universitaire de l'UPEC ssu@u-pec.fr ou via Doctolib ou au 01 45 17 15 15

- **Formation finançable par le plan de développement des compétences des entreprises**
- **Formation complète** (diplômante ou qualifiante) : **3000 €** (+ frais d'inscription à l'UPEC)
- **1 bloc de compétences** : 1500€
- **Pour les formations intra-entreprise ou intra-organisme public** : Tarif dégressif - nous contacter

CONTACTS : diu-referenthandicap@u-pec.fr; karine.gros@u-pec.fr; carine.radian@u-pec.fr;